

Troisièmes Voix est un collectif de « chercheurs-cueilleurs » qui se placent dans l'action sur le terrain afin de mener une réflexion à long terme sur les enjeux de la transition.

Nous cherchons à susciter la réflexion sans être exhaustif, chacun·e doit mener ses propres recherches et être critique.

N'oubliez pas qu'un mini-manuel en appelle un autre : chaque terme encadré* renvoie à un manuel existant ou à paraître.

Contactez-nous pour échanger : troisiemesvoix@gmail.com



Licence Creative Commons BY-NC-ND - Collectif Troisièmes Voix (2025)

CONCRÈTEMENT, COMMENT ACCUEILLIR LE NEMETON DANS VOTRE COMMUNE ?

Pour permettre l'installation du projet Nemeton dans une commune rurale, un bail emphytéotique de 99 ans est un très bon exemple d'outil juridique. La commune reste propriétaire de la terre et des bâtiments, tout en accordant au Nemeton un droit d'usage long. Cela permet d'occuper le lieu, d'y réaliser des travaux, sans pouvoir vendre le foncier. Le projet s'engage à entretenir le patrimoine et à préserver les milieux naturels suivant une charte éthique rédigée en commun.

De tels projets assurent leur propre financement et enrichissent le territoire en coopérations directes. Ils peuvent apporter des soutiens complémentaires à l'échelle locale, régionale, nationale (Impact France), européenne (LEADER, FEADER) voire même internationale (UNESCO)... Porté à l'échelle intercommunale, le projet facilite l'accès à des aides liées à la mutualisation, à la revitalisation rurale. Nemeton peut également s'inscrire dans des programmes de coopération européenne (Erasmus+, Corps Européen de Solidarité), permettant l'accueil de volontaires et de formations.

La possible mise à disposition d'un local au cœur du village via un bail similaire peut également voir naître un café associatif qui renforce l'attractivité.

COMMUNALISME ET PROJETS CITOYENS

COMMENT DYNAMISER VOTRE COMMUNE
PARTICIPATIVE AVEC LA COALITION DE COLLECTIFS
NEMETON ?



QUEL MONTAGE JURIDIQUE DU NEMETON ?

Dans le projet Nemeton, la séparation entre usufruit et nue-propiété permet de protéger durablement la terre en la sortant de la spéculation et de l'appropriation individuelle. La nue-propiété est portée par une structure collective garante du foncier comme bien commun, inscrit dans le temps long. L'usufruit est confié aux habitant·es et collectifs, leur assurant un droit d'usage sécurisé pour habiter, cultiver et expérimenter. Ce montage s'émancipe de la valeur marchande pour retrouver une valeur d'usage. La terre devient ainsi le socle vivant d'un projet écologique, économique et culturel.



C'EST QUOI LE NEMETON EN BREF ?

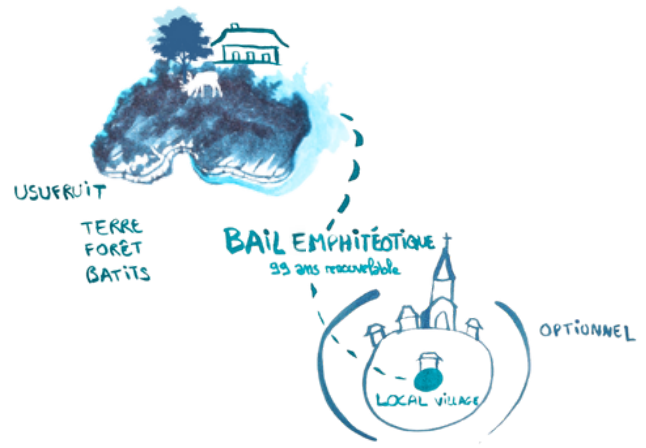
Le projet Nemeton est une coalition de collectifs d'intérêt général qui se fédèrent pour explorer des modes de vie soutenables et refaire culture en Communs sur une terre libre.

Plusieurs actions sont envisagées :

- Se renforcer entre collectifs sur un même territoire pour favoriser la collaboration et la complémentarité
- Protéger durablement la terre de la spéculation financière et l'exploitation intensive en recréant des Communs hors de la propriété privée
- Protéger une forêt nourricière et ses ressources par un usage doux à travers les générations
- Créer une zone sanctuaire en libre évolution
- Développer l'autonomie : vivrière, énergétique, technologique, artisanale
- Enrichir une dynamique locale par des actions associatives diversifiées : épicerie, café culturel, formations, événements
- Faire émerger de nouveaux récits, imaginaires, rituels, formes artistiques, micro-édition
- Animer une université vivante : école buissonnière, ateliers, école alternative, conférences

Plusieurs collectifs partenaires, comme Troisièmes Voix et Egregor, y contribuent par leurs propres pratiques et réflexions.

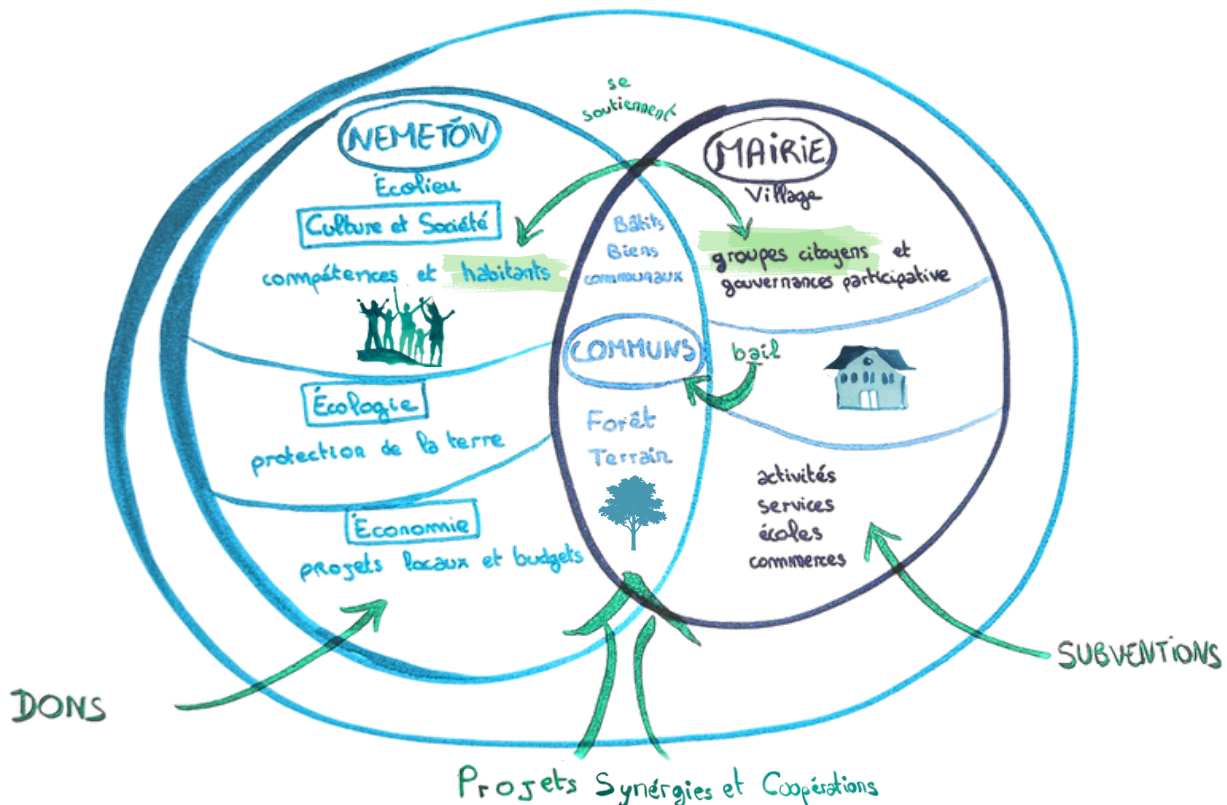
- nemetoncoalition.org



POUR ALLER PLUS LOIN, QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS EXISTANTS

- La Fermière de Gally — Ville de Versailles: La commune fait un bail emphytéotique et confie sur le très long terme des terres publiques à un acteur agricole pour développer des jardins partagés et une agriculture de proximité.
- Ferme de l'Auribelle — Ville de Pézenas: La commune de Pézenas a signé un bail emphytéotique (99 ans) sur ses terres avec la Fondation Terre de Liens. Un maraîcher et un céréalier y cultivent, la commune reste propriétaire.

QUELLES SYNERGIES ENTRE LE NEMETON ET LA COMMUNE RURALE ?



Le réseau associatif de l'écolieu vient soutenir en compétences, en clefs d'autogestion collectives, en savoir faire paysans, et artisans les activités de la commune. La vie économique et culturelle est dynamisée par différents projets comme un café associatif, une épicerie, des recherches d'autonomie alimentaire et financière du village et des universités libres.